

Les risques naturels en zones côtières

Céline Laronde-Clérac, Alice Mazeaud et Agnès Michelot (dir.)

2015

Presses universitaires de Rennes
www.pur-editions.fr

LA question des risques naturels en zones côtières est au cœur de la problématique du développement des territoires et, notamment, des territoires littoraux, dans un contexte de réchauffement climatique.

Au surlendemain de la tempête Xynthia, et dans un cadre dépassionné, les contributions de cet ouvrage, issues d'un colloque organisé en novembre 2012 par le Centre d'études juridiques et politiques de La Rochelle sous la coordination scientifique d'Agnès Michelot, participent à l'analyse des enjeux des risques naturels en zones côtières et particulièrement des enjeux liés aux risques de submersion. Elles s'interrogent sur les conséquences juridiques et politiques de la catastrophe, notamment sur les instruments de prévention, les politiques publiques en charge des risques et les mécanismes de responsabilités.

La richesse de l'*opus* réside dans les questionnements croisés de spécialistes de disciplines directement en prise avec l'exposition aux risques : droit de l'environnement, droit administratif, droit de l'urbanisme, droit des assurances, droit de la responsabilité qu'elle soit civile, pénale ou administrative, et science politique.

Le temps éditorial a permis que soit intégrée l'analyse du jugement du tribunal correctionnel des Sables d'Olonne du 12 septembre 2014.

Les conséquences dramatiques de la tempête Xynthia conduisent naturellement les auteurs à mener une réflexion sur l'efficacité, et l'effectivité des politiques et instruments juridiques permettant d'anticiper les risques. Elles sont aussi l'occasion d'analyser les enjeux de la politique ou des politiques de gestion des risques littoraux et au-delà, les fondements du contrat social à la base du système français de gestion des risques.